

LPO Nord

61 avenue du Président JF Kennedy

06 56 84 19 92 – 03 20 50 66 05

nord@lpo.fr

<https://nord.lpo.fr>



Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, la LPO Nord apporte un soutien et des conseils aux personnes qui se retrouvent face à un animal sauvage en détresse.

De par notre expérience, notre connaissance et nos relations, nous essayons de trouver des solutions pour une bonne prise en charge des oiseaux et petits mammifères blessés, affaiblis ou orphelins. Le département du Nord n'ayant pas de centre de soin pour la faune sauvage, nous avons rejoint en partenariat le réseau SOS faune sauvage créé par la LPO Pas-de-Calais. Ce réseau est donc aujourd'hui actif sur l'ensemble des deux départements, et tend à se régionaliser.

La faune sauvage rencontre de nombreux dangers qui sont pour la plupart d'origine anthropique. Nous souhaitons informer le public de ces causes pour tenter de les réduire, et également diffuser les bons gestes à avoir en cas de découverte d'un animal en détresse. La bonne prise en charge résultant en premier lieu des premiers secours portés à l'animal.

Nous vous proposons de nous soutenir dans cette campagne de sensibilisation en diffusant les différents articles que nous rédigerons tout au long de l'année. Vous trouverez en pièce-jointe de ce courrier le dossier de presse que notre groupe Médiation Faune Sauvage a rédigé.

En vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce sujet.

Sincères salutations,

Paul Maerten

Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Nord



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Animal sauvage en détresse, comment réagir ?

OBJECTIFS

- ✓ Diffuser les bons gestes à avoir face à un animal en détresse pour éviter des prises en charge non nécessaires
- ✓ Faire connaître le réseau SOS faune sauvage Hauts-de-France
- ✓ Récupérer des bénévoles transporteurs et vétérinaires partenaires pour étendre le réseau de collecte
- ✓ Sensibiliser le public aux causes de détresse de la faune sauvage pour les éviter
- ✓ Communiquer les actions des différents organismes et associations pour une mobilisation plus importante
- ✓ Intégrer cette problématique dans l'écocitoyenneté

MÉTHODE

Par la presse, la mise en place d'exposition et d'animations :

- **Faire connaître** la biologie de certaines espèces communes.
- **Expliquer** les bons gestes et comportements à avoir envers la faune sauvage.
- **Présenter** les organismes compétents pour la prise en charge.
- **Contribuer** au bon fonctionnement du réseau (communication, soutien, appel à bénévoles...)
- **Agir** en faveur de la faune sauvage.

PUBLIC CONCERNÉ

Lecteurs soucieux de l'environnement, du bien être de la faune sauvage, et tous les curieux de nature.

CONTENU DU DOSSIER DE PRESSE

1. La LPO Nord, contacts
2. Le réseau SOS Faune Sauvage
3. Chiffres et constats
4. Nos conseils par mois
5. En savoir plus

Rédigé par la LPO Nord en mars 2021,
avec le soutien du réseau SOS faune sauvage



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD

Sommaire

LPO

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Agir pour la Biodiversité



Forte d'un siècle d'engagement avec plus de **57 000 adhérents**, **8 000 bénévoles actifs**, **400 salariés sur le territoire national** et d'un réseau d'associations locales actives dans **83 départements**, la LPO est aujourd'hui **la première association de protection de la nature en France**.

Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

La LPO France est le partenaire officiel en France du réseau *BirdLife International* (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Yves Verilhac et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

En 2012, élargissement de l'objet social : « agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ». Elle est à ce jour reconnue d'utilité publique. L'année 2020 a été celle du Hérisson à la LPO, l'année 2021 sera celle du Centenaire des Refuges LPO.

Protection des espèces

La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'espèces en danger d'extinction en France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'oiseaux menacés (Gypaète barbu, Outarde canepetière).

L'association participe à de grandes enquêtes nationales et internationales. Elle propose à l'État, aux collectivités régionales et locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés, notamment lors de projets d'infrastructures. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Elle gère aujourd'hui plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur 130 sites dans 21 régions françaises, dont 15 000 ha en réserves naturelles terrestres et maritimes, et 1 350 ha en propriété.

La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains ou même leurs balcons, dans le réseau des **Refuges LPO**, premier réseau français de jardins

écologiques en faveur de la biodiversité. Depuis la création de ce programme en 1921, plus de 19 491 Refuges ont vu le jour sur plus de 30 000 ha.

La LPO France bénéficie de l'agrément « Protection de l'environnement », ce qui lui permet de porter plainte et de se constituer partie civile contre les infractions aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement, par le biais de sa mission juridique (pour des faits de braconnage, de pollution et de trafic d'animaux sauvages).

La LPO et l'urbanisme

La LPO intègre l'urbanisme à son champ d'action pour proposer des alternatives à l'artificialisation des sols. La fragmentation et la destruction des écosystèmes sont les principales causes de l'érosion de la biodiversité, avec l'usage des pesticides. C'est pourquoi elle a rassemblé au sein du Club « U2B » : Urbanisme Bati et Biodiversité, les acteurs de la ville durable autour de l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement urbain. Le Club U2B est animé par la LPO dans le cadre de son programme « Nature en Ville ». Plusieurs associations locales LPO travaillent sur ce sujet sous différentes approches : biodiversité de proximité, faune et bâti, gestion différenciée etc.

La LPO a développé une expertise reconnue par l'Etat, les entreprises et les collectivités dans l'accompagnement de ses partenaires vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les espaces urbains.

Éducation et sensibilisation

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément « Éducation Nationale », de l'agrément « Jeunesse et Education populaire » ainsi que de l'agrément au titre de l'engagement de Service Civique. Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions... Ainsi, chaque année, plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit à plus de 100 000 enfants par an. La LPO organise aussi de nombreuses sorties nature visant à sensibiliser et informer le grand public.

Chiffres clés

- 57 000 membres
- Environ 8 000 bénévoles actifs
- Présence dans 21 régions et 83 départements, 7 centres de sauvegarde. La LPO France gère 13 réserves naturelles nationales et 10 réserves naturelles régionales
- Plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs proposés chaque année à plus de 300 000 personnes, dont 80 000 scolaires.
- 139 actions en justice pour faire sanctionner les atteintes à la biodiversité (braconnage, pollutions, détention et trafics d'animaux sauvages)
- Des milliers d'oiseaux blessés ou mazoutés accueillis chaque année dans les 7 centres de sauvegarde
- Environ 19 000 abonnés à la revue trimestrielle L'OISEAU MAG



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD

Fiche
info

Ligue pour la Protection des Oiseaux du Nord

La LPO Nord est une association locale du Nord, formée en association régie par la loi de 1901 à but non lucratif, en décembre 2013. C'est la représentation départementale de la LPO France.

La LPO Nord compte plus de **1100 adhérents en janvier 2021**, dont une trentaine de bénévoles actifs et quatre salariés, et est présidée par Mr Paul MAERTEN depuis août 2019.

Elle bénéficie de l'agrément « **association éducative complémentaire de l'enseignement public** » attribué par le ministère de l'Education Nationale et renouvelé le 19 septembre 2018 pour une durée de 5 ans. Ces nombreuses actions d'animation et de sensibilisation auprès du grand public et en milieu scolaire, mais aussi auprès des personnes âgées dans les maisons de retraite et EPHAD et bientôt dans les EPSM, participent à l'information et la prise en compte des sujets environnementaux, auprès de tous les publics du Nord.

La LPO Nord a rejoint la LPO du Pas-de-Calais dans le réseau « **SOS faune Sauvage** » pour secourir la faune en détresse. Réseau qui rencontre (hélas) un grand succès avec plus de 3000 appels en 2020 ; essentiellement des demandes de conseils devant un oisillon tombé du nid, plus rarement pour des espèces qui nécessitent de réels soins en centre.

La LPO Nord par ses actions assure l'accompagnement des collectivités et des entreprises du Nord dans leurs projets environnementaux ou développement durable, via plusieurs programmes mis en place par la LPO France :

- Le programme Refuge LPO Entreprise

Le programme national Refuges LPO, permet aux entreprises de s'engager concrètement dans la préservation de la biodiversité et d'intégrer le 1^{er} réseau de jardins écologiques de France. Dans le département du Nord : 559 particuliers, 4 entreprises, 5 collectivités, 37 établissements scolaires, sont en 2020 Refuge LPO, totalisant une superficie globale de plus de 300 hectares.

- Le programme Nature en Ville

La LPO intervient auprès des aménageurs avec l'accompagnement du club U2B (Urbanisme, Bâti, Biodiversité), et a accompagné depuis plusieurs années plusieurs programmes immobiliers du promoteur NACARAT (qui faisait partie du groupe RABOT DUTILLEUL) dans sa démarche de développement durable.



- Le programme des Terres et des Ailes

La LPO Nord coordonne pour la région des Hauts de France, le programme LIFE Européen : « AgriNature » préparé par la LPO France, et qui viserait à accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique afin de préserver et restaurer la biodiversité de nos campagnes.

CONTACTS

LPO Nord

61 avenue du Président JF Kennedy

06 56 84 19 92 – 03 20 50 66 05

nord@lpo.fr

<https://nord.lpo.fr>

Facebook : LPO Nord

Groupe Médiation Faune Sauvage LPO Nord

- Marjorie Thurotte, salariée : marjorie.thurotte@lpo.fr

- Laurent Loirs, bénévole : laurent.loirs@lpo.fr

- Chloé Chapuis, en service civique

Président

Paul Maerten

paul.maerten@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD

1

Réseau SOS faune sauvage



Coordinateur du réseau SOS faune
sauvage : Maxence Bommelaere
maxence.bommelaere@lpo.fr

Ce réseau a été créé par la LPO Pas-de-Calais en décembre 2018, à la suite de la fermeture du centre de soin OISO à Inxent, et l'arrêt de son réseau de collecte sur le Nord - Pas-de-Calais ; la LPO Nord a rejoint le réseau en tant que partenaire en juillet 2019. Le réseau agit donc aujourd'hui principalement sur les deux départements. Les deux LPO collaborent donc activement et cofinancent le poste du coordinateur du réseau, Maxence BOMMELAERE.

Le coordinateur a pour mission première de vérifier si l'animal est réellement en situation de détresse et donne ensuite les bons conseils pour la prise en charge. Si besoin, il peut rediriger la personne vers un vétérinaire partenaire du réseau, et organiser un acheminement vers la clinique ou le centre de soin le plus proche grâce aux bénévoles transporteurs.

Ayant reçu plus de 3000 appels en 2020 - sans compter les très nombreux appels sur les lignes téléphones des LPO 62 et 59 – le réseau accueillera deux services civiques en 2021. Un qui aidera à traiter les appels du Pas-de-Calais, et un autre ceux du Nord.

A partir du mois d'avril, période où les appels affluent en rapport direct avec la période de reproduction des oiseaux, les appels seront redirigés vers les LPO concernées en fonction de leur localisation.

Comment fonctionne le Réseau ?

Si la personne qui découvre l'animal en détresse ne sait pas comment réagir, ou ne peut pas l'emmener elle-même dans le centre de soin le plus proche, elle peut contacter le réseau SOS faune sauvage.

Le médiateur commence par vérifier si l'animal est réellement en détresse, il donne des conseils, car bien souvent, il peut s'agir de situations qui ne nécessitent pas d'intervention.

Selon la situation, l'urgence et l'état de santé de l'animal, il redirige vers un vétérinaire partenaire du réseau qui établit un premier diagnostic, ou directement vers un centre de soin. Il faut effectivement vérifier que l'animal pourra un jour, après des soins adaptés, repartir dans la nature et être autonome, en capacité de se « débrouiller » tout seul pour se nourrir et survivre.

Les bénévoles transporteurs peuvent prendre en charge une partie ou l'intégralité du trajet vers le centre de soin le plus proche : la LPA de Calais ou la SEPRONAT à Hirson.

Comment devenir bénévole transporteur ?

Le réseau SOS faune sauvage ne serait pas aussi efficace sans les nombreux bénévoles qu'ils rassemblent aujourd'hui. Néanmoins, le réseau a un besoin constant de trouver de nouveaux bénévoles, surtout dans certaines zones du département où il en manque aujourd'hui : les Flandres, le Valenciennois, et l'Avesnois.

Pour devenir bénévole transporteur, il suffit de remplir ce questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/1ZhGXNO6mA45DurJVUlopPnH85YieOKUm36xa12Bf9Us/viewform?fbclid=IwAR0aDMwhtcdukDFISAn_Piza6Pj39Bfc0f0a9BrsQct7u7sQpmAJmvjhw8c&edit_requested=true

Comment devenir vétérinaire partenaire ?

Le réseau recherche également des vétérinaires partenaires, afin d'aider à effectuer les premiers diagnostics et soins, avant l'acheminement vers les centres de soins si nécessaire.

Plusieurs niveaux d'engagements sont possibles en fonction des envies et compétences de la clinique.

Pour la faune sauvage
DEVEZ VÉTÉRINAIRE PARTENAIRE

> Et participez au plus grand réseau régional de sauvetage d'animaux sauvages des Hauts-de-France!
SOS Faune Sauvage Hauts-de-France, c'est un réseau de vétérinaires et d'achemineurs bénévoles au service de la faune sauvage. Le réseau a pour vocation d'offrir des solutions aux personnes qui découvrent un animal sauvage en détresse : conseils, orientation vers une prise en charge et le besoin, aide à l'acheminement des animaux vers les centres de soins régionaux.

Un engagement selon vos envies

- 1 Point relais**
Les animaux sont déposés temporairement chez vous, le temps qu'un achemineur vienne les récupérer. Aucune intervention de votre part sur l'animal.
- 2 Premiers soins**
Vous recueillez de la faune sauvage en détresse (oiseaux et mammifères de petite taille principalement) et faites un premier bilan de leur état de santé. Vous déterminez si l'animal est soignable ou pas. Si nécessaire, l'animal est ensuite transféré par l'équipe des achemineurs. Si besoin, les centres de soins peuvent vous aider sur le diagnostic.
- 3 Interventions chirurgicales**
Vous êtes en mesure de réaliser des interventions chirurgicales sur l'animal si besoin (dans la spécialité qui vous intéresse) avant son transfert en centre de soins.

Vous intervenez en toute légalité, sous couvert des centres de soins qui sont avisés par le Réseau SOS Faune Sauvage de la détention temporaire d'espèces protégées.

Pourquoi ?

- > Un gros coup de pouce à la biodiversité !
Vous nous aidez à sauver plusieurs centaines d'animaux sauvages en détresse, chaque année, dont de nombreuses espèces protégées.
- > Vous déduisez 60% des frais engagés !
La LPO, gestionnaire du réseau, étant reconnue d'utilité publique, vous déduisez à hauteur de 60% des frais engagés (temps, médicaments, consommables, radios...). Nous vous fournissons les justificatifs nécessaires en début d'année (dès réception de votre déclaration).
- > Vous accueillez une patientèle qui sort de l'ordinaire !
Et vous fait connaître auprès de nouvelles personnes.
- > A votre rythme !
Vous intervenez en fonction de vos capacités. Cela n'engage à rien et un simple appel permet de mettre fin à votre engagement si vous le souhaitez.

1. Point relais

2. Premiers soins

3. Interventions chirurgicales

Retrouvez tous les détails sur ce flyer disponible et téléchargeable sur notre site internet

<https://nord.lpo.fr/wp-content/uploads/2021/02/DEVEZ-VETERINAIRE-PARTENAIRE-1.pdf>

Pour devenir vétérinaire partenaire, il suffit de contacter Maxence ou de remplir ce formulaire :

https://docs.google.com/forms/d/1wpFwxbBX3wU4CcgCT1oQlDaxkyhkSXffx0nPOS2_63U/viewform?edit_requested=true

Pour plus d'informations sur le réseau, contactez la LPO du Pas-de-Calais :

03 21 11 87 26 – pas-de-calais@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD

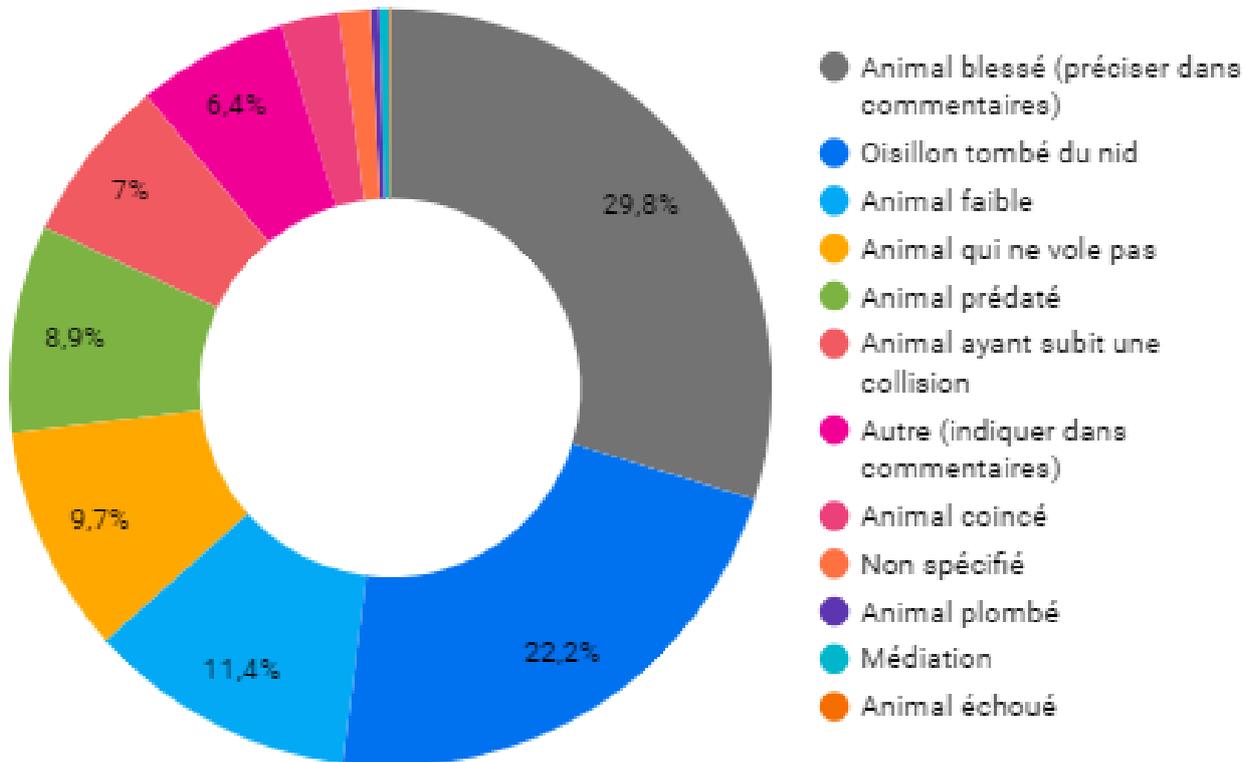
2



CHIFFRES ET CONSTATS

Chaque appel au réseau étant répertorié,
vous trouverez ici quelques chiffres intéressants fournis par le réseau :

- 1 300 appels pour le Nord en 2020 (3 000 pour les Hauts-de-France)
- Les motifs principaux :
 - 30% : oiseaux blessés
 - 22% : oisillons tombés du nid
 - 21% : animaux faibles ou qui ne volent pas
 - 9% : animaux prédatés (chats ou chiens)
 - 7% : animaux ayant subi une collision



- Saisonnalité

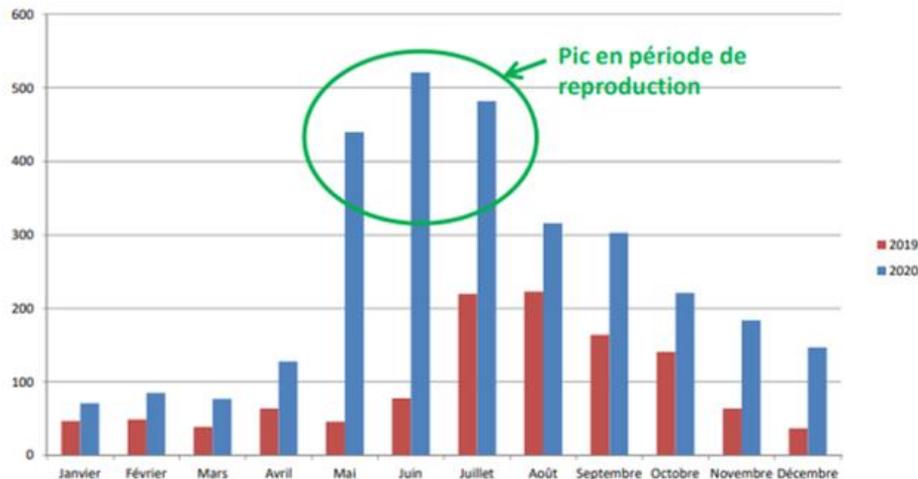
Il existe des pics dans le volume des appels. Cela correspond généralement à des moments forts chez certaines espèces. Les articles que nous avons rédigés tentent de répondre à cette saisonnalité.



Réseau SOS Faune sauvage - Bilan de l'année 2020



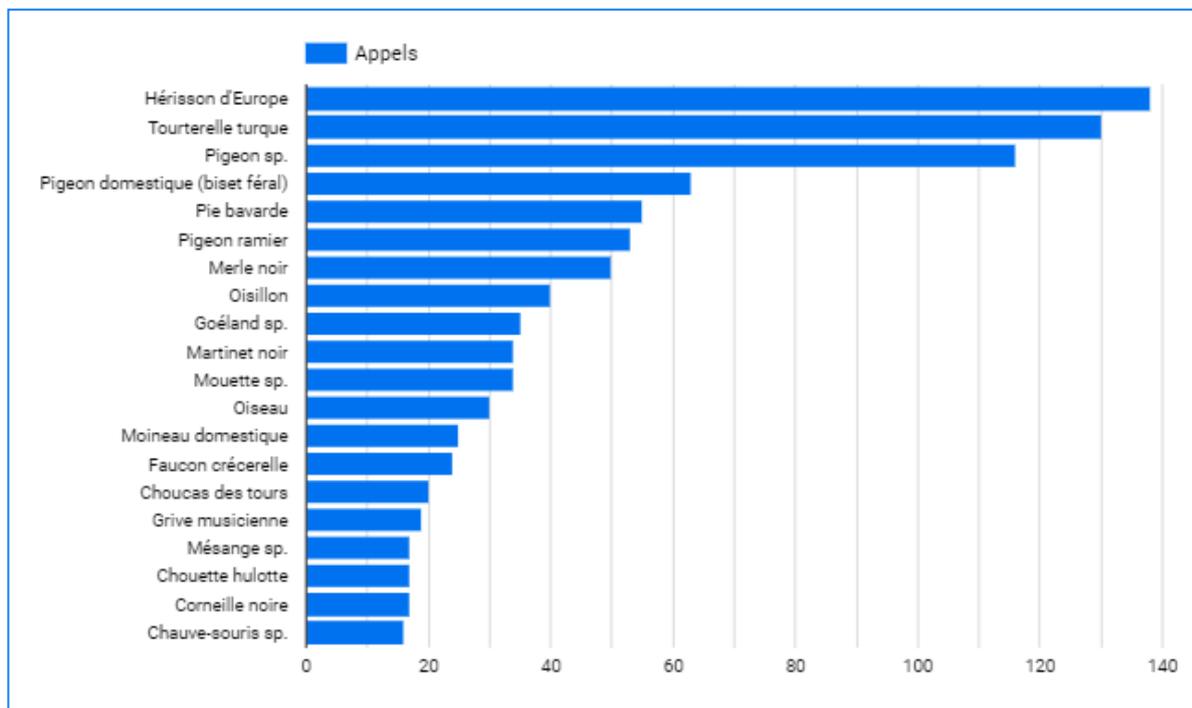
Répartition mensuelle des appels 2019/2020



- **1172 appels en 2019**
- **2975 appels en 2020 (+153%)**
- **Forte concentration d'appels entre mai et septembre / Téléphone saturé**

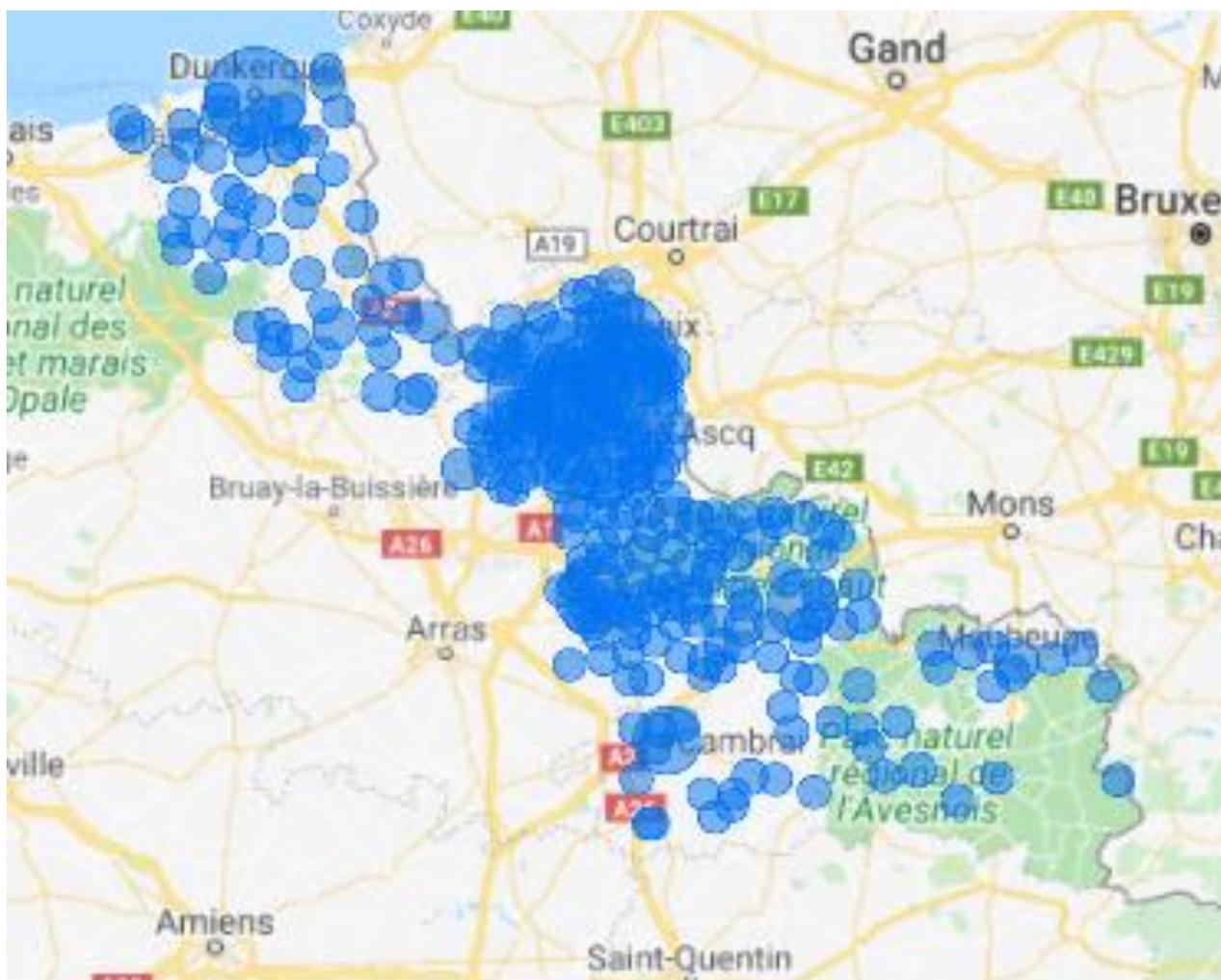
- Espèces concernées :

Voici le tableau présentant les espèces pour lesquelles le réseau a été sollicité en 2020.



- Localisation des appels

Voici la carte des appels pour le département du Nord



Si vous souhaitez avoir davantage de détails, contactez le coordinateur du réseau SOS faune sauvage.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORD



NOS CONSEILS PAR MOIS

Mars

- Tourterelles et Pigeons (blessés, prédatés)
- De mars à août : je ne taille pas mes haies

Avril :

- Rapaces nocturnes (tombés du nid)
- Corvidés (blessés, tombés du nid)
- Passereaux (blessés, prédatés, tombés du nid)
- Hérisson d'Europe (faible, blessés)

Mai :

- Oisillons tombés du nid : que faire ?
- Passereaux (blessés, prédatés, tombés du nid)
- Jeunes mammifères

Juin :

- Mouettes et Goélands (blessés)
- De l'eau pour la faune sauvage
- Hirondelles et Martinets (faibles, blessés, prédatés)

Juillet / Août

- C'est les vacances, prenez garde à la faune sauvage.
- Hérisson d'Europe (jeunes retrouvés faibles)
- Hirondelles et Martinets (faibles, blessés, prédatés)
- De l'eau pour la faune sauvage

Septembre

- Colombidés tombés du nid
- Hérisson d'Europe (jeunes retrouvés faibles)
- Le pain : bon ou mauvais pour les oiseaux ?

Octobre / Novembre

- Le nourrissage : quand et comment ?
- Les cachettes des animaux sauvages en hiver : vigilance au jardin
- L'eau : en été et en hiver !

Pour récupérer au fil des saisons les articles qui vous intéressent, contactez-nous.





EN SAVOIR PLUS

- La carte des refuges et centres de soins des Hauts-de-France :
<https://nord.lpo.fr/les-refuges-de-la-faune-sauvage-du-nord-et-du-pas-de-calais-hauts-de-france>
- Document LPO “Secourir un animal en détresse ...” :
https://www.lpo.fr/images/detresse/secourir_animal_detresse_2018_maj_web.pdf
- Les 12 commandements pour porter secours à un animal en détresse :
<https://nord.lpo.fr/new-animal-en-detresse-comment-reagir>
- La présentation détaillée du réseau SOS Faune Sauvage :
<https://nord.lpo.fr/le-reseau-sos-faune-sauvage>

